



13^{ème} session du Groupe de travail chargé de l'examen périodique universel

Pologne

Genève, le 30 mai 2012

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Pologne, la félicite pour la présentation de son rapport national et salue son attitude ouverte et constructive au sein des enceintes multilatérales.

La Suisse a constaté que les investigations concernant l'allégation d'existence de centres de détentions secrets ou concernant le transfert de prisonniers n'ont pas abouti à clarifier le rôle de la Pologne dans cette affaire. **La Suisse recommande à la Pologne de mener avec plus de transparence les enquêtes en cours concernant l'allégation d'existence de centres de détentions secrets sur son territoire et le transfert de prisonniers en lien avec la lutte contre le terrorisme.**

Le racisme est un problème universel qui doit être combattu avec détermination. Les victimes d'agressions racistes appartiennent souvent à des minorités ethniques ou à d'autres groupes vulnérables. **C'est pourquoi la Suisse recommande à la Pologne de continuer ses efforts en vue d'enquêter sur les crimes à motivation raciale et de traduire les responsables en justice afin que les membres de groupes vulnérables puissent vivre dans la sécurité et la dignité.**

La Suisse salue le fait que l'abolition de la peine de mort soit inscrite dans la constitution polonaise. **La Suisse recommande à la Pologne de ratifier également le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.**

Merci, Madame la Présidente

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve